

PENSER, COMPOSER, PRATIQUER LA MUSIQUE AU TEMPS DE DESCARTES

Textes réunis par Théodora PSYCHOYOU et Isabelle His



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2024

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Rédigé en 1618 aux Pays-Bas, le *Compendium musicæ* est le premier écrit du jeune René Descartes. Resté longtemps manuscrit, il ne sera publié que bien plus tard, de façon posthume, en latin en 1650, rapidement réédité dans plusieurs villes européennes¹, puis traduit en anglais (1653), en néerlandais (1661), et en français sous le titre *Abrégé de musique* (1668). Ce premier écrit est aussi probablement un des moins connus. Il s’y dessine pourtant déjà les bases d’une nouvelle esthétique fondée sur la perception et d’une nouvelle façon de parler de la musique : « L’objet de la musique est le son, sa fin est de mouvoir en nous diverses passions », déclare Descartes dans sa phrase d’ouverture, dessinant ainsi, avec une économie qui caractérise l’ensemble de cet ouvrage, une sorte de cahier des charges pour la musique et la façon de la penser tout au long du xvii^e siècle. Le son est donc l’objet de la musique, dans sa matérialité, grâce à une approche nouvelle, empirique, qui s’intéresse à la façon dont il est généré, propagé dans l’espace et perçu, la perception étant liée à la physiologie, à la nature physique du son et à l’anatomie de l’être humain, abordée alors dans sa subjectivité, culturelle, collective et individuelle, dépendante de la mémoire et de l’imagination. Sa fin est de plaire et de mouvoir en nous diverses passions, poursuit-il, posant avec force cet « idéal baroque »² d’une musique mise au service de l’émotion et du mouvement des passions par l’intermédiaire des sens. Nous sommes d’emblée sur un registre bien différent de celui d’une théorie spéculative, d’une musique comme reflet, par analogie, d’un ordre du monde universel.

De par sa nature et le statut singulier de son auteur³, l’ouvrage a connu une réception à la fois large et complexe, qui commence véritablement à partir de sa première édition en 1650 ; jusqu’alors, en dehors d’un petit cercle d’initiés qui y avaient accès et ont pu en discuter avec Descartes

¹ À Utrecht en 1650, à Amsterdam en 1656 et en 1683, à Francfort 1695.

² Ainsi que Claude Palisca désigne le projet esthétique qui fait l’unité du baroque musical, voir C. V. Palisca, *La Musique baroque*, Arles, Actes Sud, 1994.

³ Sur la réception de l’autorité de Descartes de 1650 à la fin du xx^e siècle, voir l’étude de F. Azouvi, *Descartes et la France, histoire d’une passion française*, Paris, Fayard, 2002.

(notamment le destinataire de l'ouvrage, Isaac Beeckman, et l'ami et interlocuteur Marin Mersenne), le texte était inconnu. Comme en témoigne sa fortune éditoriale⁴, il fut dès lors largement diffusé, non plus comme l'essai qui se dit hésitant d'un jeune homme de vingt-deux ans, mais comme partie du corpus cartésien, l'œuvre d'un philosophe qui, admiré ou contesté, était déjà considéré comme un véritable monument de la pensée. Cette dimension de Descartes en 1650 conditionnera aussi la réception du *Compendium* par les théoriciens de la musique dans la seconde partie du xvii^e et au début du xviii^e siècle⁵, chez Étienne Loulié, Sébastien de Brossard, Joseph Sauveur et – le plus significatif, par le nombre d'occurrences et par la place accordée au philosophe –, Jean-Philippe Rameau dans son *Traité de l'harmonie* de 1722⁶. Signalons aussi l'importance de la première biographie de Descartes par Adrien Baillet, qui livre dans sa *Vie de M. Descartes* (1691) une somme impressionnante d'informations concernant la vie et l'œuvre du philosophe, le rôle de ses amis et correspondants – où Mersenne tient une place de choix – et où Baillet retrace avec quantité de détails les conditions de rédaction du *Compendium musicæ*, souligne son refus de l'imprimer et explique la brouille avec Beeckman⁷.

Les travaux sur Descartes, sa pensée, ses écrits, sa philosophie, physique ou esthétique, sont extrêmement nombreux⁸. Le *Compendium musicæ* demeure encore relativement peu connu du grand public – par rapport à d'autres ouvrages du corpus cartésien – mais il est bien étudié

⁴ Pour une étude des sources du *Compendium*, voir l'édition et traduction de référence par Frédéric de Buzon, *Descartes, Abrégé de Musique*, éd. F. de Buzon, Paris, PUF, 1987.

⁵ Voir T. Psychoyou, «Monsieur Descartes par Étienne Loulié : sur la réception du *Compendium musicæ* dans la seconde moitié du xvii^e siècle», *Musiques en liberté : entre la cour et les provinces au temps des Bourbons*, éd. C. Massip, B. Dompnier et S. Serre, Paris, École des Chartes, 2018, p. 335-350 ; sur la réception en Angleterre, voir B. Wardhaugh (éd.), *The Compendium Musicæ of René Descartes: Early English Responses*, Turnhout, Brepols, 2013.

⁶ Sur la réception de Descartes dans le *Traité* de Rameau voir T. Christensen, *Rameau and Musical Thought in the Enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 et B. Straehli, «Le cartésianisme de Rameau : un mythe?», *Revue de musicologie*, 101/1 (2015), p. 53-91.

⁷ Voir A. Baillet, *Vie de M. Descartes*, Paris, Horthemels, 1691, t. 1, p. 45-49 ; voir à ce propos *infra* la contribution de Frédéric de Buzon.

⁸ Un fascicule annuel publié depuis 1972, le *Bulletin cartésien : bibliographie critique des études cartésiennes*, assure une veille éditoriale ; il est prolongé par une bibliographie numérique, voir <http://www.cartesius.net> [accès 28 février 2022].

par les philosophes comme par les musicologues. Le texte a fait l'objet d'une analyse complète par André Pirro dans son *Descartes et la musique*⁹, présenté en 1907 comme thèse complémentaire pour son doctorat ès lettres à la Sorbonne. À la fin du siècle, plusieurs travaux se sont intéressés au *Compendium*, à son substrat théorique et à sa portée esthétique. En 1987, dans son édition critique de référence, Frédéric de Buzon livre une version française du texte fondée non sur la première édition latine mais sur une version manuscrite antérieure, copiée par Isaac Beeckman ; l'auteur y fait un point très complet sur les sources du texte, tant manuscrites (antérieures à 1650) qu'imprimées, et sur son positionnement épistémologique. Dans son *Descartes et l'évolution de l'esthétique musicale*¹⁰ (1999), Brigitte Van Wymeersch entreprend quant à elle de situer le *Compendium* au sein du corpus cartésien et, plus précisément, de retracer l'évolution de la pensée esthétique du philosophe, entre ce premier essai et ses développements futurs, dans d'autres ouvrages comme le traité de *L'Homme*¹¹ ou *Les passions de l'âme* (1649), mais aussi à travers son abondante correspondance. Notons que les entreprises monumentales d'édition de la correspondance de Descartes¹² et de celle de Mersenne¹³ ont rendu accessibles des textes permettant de suivre l'évolution de la pensée musicale du philosophe (comme de son ami Mersenne) et de retracer les débats théoriques et musicaux contemporains¹⁴.

Parce que la théorie musicale balance entre art, science et philosophie, les travaux sur le *Compendium musicæ* et sur la pensée théorique du

⁹ A. Pirro, *Descartes et la musique*, Paris, Fischbacher, 1907.

¹⁰ B. van Wymeersch, *Descartes et l'évolution de l'esthétique musicale*, Sprimont, Mardaga, 1999.

¹¹ Achevé fin 1633 mais publié pour la première fois en latin en 1662 et en français en 1664. Descartes a ajourné la publication à cause de la condamnation de Galilée, qui a bouleversé la communauté savante européenne.

¹² La correspondance occupe les cinq premiers des douze tomes des *Œuvres complètes*, éd. C. Adam et P. Tannery, Paris, Cerf, 1897-1903 ; une nouvelle édition a vu le jour plus récemment, voir R. Descartes, *Correspondance*, 2 vol. (*Œuvres complètes*, VIII), éd. J.-R. Armogathe, Paris, Gallimard, 2013.

¹³ *Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime : publiée et annotée par Cornelis de Waard ; avec la collaboration de Armand Beaulieu ; édition entreprise sur l'initiative de madame Paul Tannery et continuée par le CNRS*, Paris, Éditions du CNRS, 1932-1988, 18 vol.

¹⁴ Comme par exemple la fameuse controverse entre Joan Albert Ban et Antoine Boësset, qui entraîne une dispute épistolaire impliquant Mersenne, Descartes mais aussi Constantijn Huygens. Sur cet épisode, voir R. Rasch, « "Me veux-tu voir mourir" : Joan Albert Ban versus Antoine Boësset », *Music and Science from Leonardo to Galileo*, éd. R. Rasch, Turnhout, Brepols, 2022, p. 211-249.